

La ville d'Outreau

La direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France

Le commissariat général à l'égalité des territoires

Le délégué du Préfet

*en partenariat avec*

Cité Philo,

Le rectorat de l'académie de Lille,

La direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Pas-de-Calais

*et en lien avec*

Le conseil régional des Hauts-de-France

Le conseil départemental du Pas-de-Calais

lancent

**Un appel à candidatures en direction de philosophes,**

**pour une résidence-mission se déployant sur la  
commune d'Outreau, en lien avec le territoire du  
Boulonnais**

dans le cadre du programme de résidences-mission d'artistes à des fins d'action culturelle  
intitulé

***QU(ART)IER***

### **1- Missions du/de la philosophe en résidence**

Le/la philosophe aura comme objectifs :

- d'accompagner, sur une durée de trois mois, des équipes volontaires composées de professeurs, conseillers pédagogiques, éducateurs, animateurs, professionnels de l'action sociale, professionnels de la culture, responsables associatifs, etc., afin de construire des séquences, visant à la meilleure perception possible, des enjeux liés à la réflexion philosophique et à la liberté d'expression, aux enjeux actuels des savoirs sociologiques, historiques, anthropologiques.
- de prendre en compte les objectifs culturels, pédagogiques, éducatifs et de développement des pratiques portés et exprimés par les équipes citées.

- de mettre en lien les différentes structures partenaires au travers de cette résidence
- de favoriser la mobilité et la curiosité, notamment en s'appuyant sur les partenariats établis avec / entre des structures outreloises et de communes voisines.
- d'envisager cette action comme un jalon susceptible de nourrir, de prolonger, d'enrichir, éventuellement de questionner sa propre démarche de philosophe.

Le (ou la) philosophe résident(e) utilisera, si cela lui semble pertinent, un ensemble de textes, de documents, de livres ou de tous autres supports, visuels, sonores etc. déjà réalisées (articles, interviews, livres, conférences, thèse, contributions à des blogs, etc. ...) et pourra les diffuser avec le concours des structures culturelles, associatives, scolaires et éducatives partenaires, durant la période de résidence, voire dès l'amont de celle-ci, dans des lieux divers.

La résidence-mission s'adressera aux jeunes publics, en temps scolaire et hors temps scolaire de la maternelle à l'enseignement supérieur, ainsi qu'aux encadrants professionnels de ces jeunes publics : enseignants, professeurs, animateurs, éducateurs et médiateurs, etc.

La résidence s'adressera également à un plus large public, les parents et familles notamment, mais aussi les différents amateurs et personnes intéressées par les questions posées par la philosophie.

Elle aura pour objectif :

- de faire découvrir les enjeux et les attraits de la réflexion philosophique et ses problématiques actuelles ;
- de sensibiliser aux pratiques de l'interrogation philosophique ;
- de donner à voir et à comprendre le processus de production d'idées ou d'opinions, en axant la résidence sur les interrogations relatives à l'émancipation, à la critique des processus de domination, à la mise en question des préjugés ;
- d'encourager le développement de la lecture critique de textes y compris de textes littéraires mais aussi de films, des grands mythes, d'œuvres plastiques ou musicales.
- de proposer pour cela des interventions, expérimentales et participatives en accord avec les objectifs pédagogiques des structures éducatives participantes et de les décliner, dans l'idéal sous forme de trois volets : actions éducatives en direction des jeunes publics ; actions de formation à destination des acteurs éducatifs ; diffusion des productions du ou de la philosophe invité (e), temps de conférences – débats – échanges.

## **2- Conditions générales de la résidence**

### **Le Calendrier**

La période de résidence de 3 mois est prévue du 20 septembre au 20 décembre 2021. Elle sera précédée d'une phase découverte/immersion de 15 jours, mise en œuvre en juin 2021.

Il s'agit donc au total d'une résidence de 14 semaines, à raison de 5 à 6 jours par semaine organisée de la manière suivante :

1/ La phase découverte/immersion, en juin 2021, d'une durée de 2 semaines. Cette phase est constituée de rencontres organisées par la ville d'Outreau et ses partenaires avec diverses équipes de professionnels en lien avec des groupes d'habitants du territoire (professionnels de la culture, responsables d'associations sociales et culturelles, directions et professeurs des établissements scolaires...).

Pendant cette première phase, le / la philosophe-résident (e) est beaucoup plus invité(e) à travailler avec des professionnels (enseignants, éducateurs, animateurs ...) que directement avec les habitants, le tout dans un souci et un objectif de démultiplication.

2/ une seconde phase, qui se déploie sur tout le reste du temps de résidence, au cours de laquelle se construisent entre le/ la philosophe-résident (e) et ces diverses équipes de professionnels rencontrées toutes sortes de rencontres et d'actions à mener en direction des publics.

Ces rencontres et actions sont conçues le plus souvent possible de manière à concerner un nombre significatif de personnes. Elles sont également élaborées en tenant particulièrement compte des contextes d'exercice des différents partenaires, de leurs différents degrés d'implication possibles ainsi que ceux des habitants avec lesquels ils sont en lien.

Elles peuvent avoir lieu aussi bien au sein d'établissements ou de structures (associations, structures culturelles, établissements scolaires) que dans l'espace public ou tout autre site paraissant approprié au / à la philosophe-résident (e) et à ses partenaires locaux.

Ce sont, au minimum, 18 équipes pédagogiques, éducatives, culturelles, socioculturelles et/ou d'action sociale qu'est appelé à rencontrer le/ la philosophe-résident (e) durant son séjour avec pour perspective la construction d'actions à mener pendant la résidence.

### **Conditions financières**

Le (la) philosophe recevra une rémunération calculée en fonction de sa situation<sup>1</sup>.

Cette rémunération est rendue ici possible grâce aux contributions de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Hauts-de-France de la ville d'Outreau, du commissariat général à l'égalité des territoires (C.G.E.T.) et de Citéphilo.

---

<sup>1</sup> Pour les philosophes en exercice dans l'enseignement public, leur rémunération ne pourra être inférieure à leur dernier salaire. Pour les philosophes en retraite, leur rémunération ne pourra être inférieure à leur pension actuelle + 2 000 euros. Pour les philosophes exerçant en profession libérale ou dans le secteur privé, leur rémunération ne pourra être inférieure à celle proposée à un philosophe de même rang venant de l'enseignement public. S'il est en activité, il devra demander une mise en congés temporaire. S'il est retraité cette rémunération s'ajoutera à sa pension dans le cadre du cumul emploi-retraite.

Le (la) philosophe retenu(e) est appelé(e) à résider dans le quartier de la ZAC - Tour du Renard

Les frais d'hébergement sont pris en charge dans le cadre du projet de résidence.

Le (la) philosophe retenu(e) doit être autonome dans ses déplacements, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et disposer d'un véhicule personnel. Ses frais de déplacement sur le territoire sont pris en charge sur la base d'un forfait.

Quatre voyages aller-retour de son domicile au territoire de résidence est également pris en charge par la commune (sur la base d'un aller-retour SNCF 2<sup>ème</sup> classe France métropolitaine).

En revanche, les éventuels autres voyages du domicile au territoire de résidence ainsi que les repas sont à sa charge.

### **3- Le territoire d'action et les partenaires locaux**

La résidence mission est organisée principalement en faveur des habitants du territoire d'Outreau (13 700 habitants) située dans le Pas-de-Calais, et plus particulièrement des habitants du quartier prioritaire de la politique de la ville, ZAC - Tour du Renard.

Les organisateurs de la résidence ne s'interdisent pas pour autant, dans la mesure du possible, une prise en compte d'habitants d'autres quartiers de l'agglomération du Boulonnais relevant également de la géographie prioritaire de la politique de la ville.

Le quartier de la Tour du Renard, à Outreau, s'organise autour d'un îlot de sept bâtiments d'habitations collectives fortement dégradés et inscrits dans un projet de rénovation urbaine. Les premières destructions de bâtiments ont débuté en 2019.

L'actualité du territoire est fortement empreinte par la rénovation urbaine à venir et notamment :

- Par des mouvements de population associés, les différents immeubles composants le quartier se sont progressivement et lentement vidés depuis plusieurs années dans la perspective des démolitions. Un glissement des problèmes sociaux s'est opéré de la Tour du Renard au quartier de la ZAC 3 situé en périphérie de la ville mais dans le prolongement de l'ensemble urbain de logements sociaux qui débute par le quartier prioritaire ;
- Par une désertification de la vie de quartier générant une inquiétude des différents services de proximité et partenaires institutionnels au niveau de la fréquentation de leurs équipements malgré une volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants, rendre l'environnement extérieur proche attractif et encourager les habitants à respecter et à participer à cet embellissement.

L'évolution socio-démographique du territoire outrelois, et plus globalement de l'agglomération boulonnaise, se caractérise sur les dernières années par un déficit démographique important. C'est un territoire qui perd des habitants, principalement les

jeunes et les jeunes actifs (entre 20 et 39 ans). Entre 2012 et 2017, Outreau a perdu plus de 1000 habitants.

Au niveau de la vie démocratique locale, on note une abstention plus élevée que la moyenne nationale (60 % d'abstention au premier tour des dernières élections municipales contre 55 % en France ; 28,59 % lors des présidentielles de 2017 contre 22.23 % en France).

La participation des habitants du territoire aux événements et la fréquentation des équipements culturels y est plus faible qu'ailleurs (taux de fréquentation de la médiathèque municipale 7 % de la population contre 12% au national).

Afin de faire plus ample connaissance avec la commune d'accueil de la résidence-mission, consultez le site web et la page facebook de la ville :

[www.ville-outreau.fr/](http://www.ville-outreau.fr/) - <https://fr-fr.facebook.com/Ville-dOutreau-1480615545600747>

La dimension territoriale de la résidence nécessite un lien fort avec les institutions, structures, équipements, associations qui sont implantés sur le territoire de la ville d'Outreau et de ses partenaires, qu'ils relèvent de l'enseignement, de la culture, du socio-culturel et du socio-éducatif etc :

- Les écoles maternelles et primaires
- Le collège Albert Camus
- Le lycée professionnel professeur Clerc
- L'ESPE,
- L'école municipale de musique et de danse,
- La médiathèque municipale,
- Le centre d'animation jeunesse,
- Le conseil municipal des jeunes,
- Le programme de réussite éducative,
- Le service animation personnes âgées (Senou),
- Le centre social et culturel Jacques Brel,
- La crèche Suzanne Lacore,
- Le relais assistantes maternelles,
- Les centres de loisirs,
- Le conseil citoyen
- Le centre communal d'action sociale et l'épicerie sociale
- Le théâtre Déboulonné (compagnie implantée sur le territoire)
- Le bailleur social
- La maison département solidarité
- Les associations (caritatives, de loisirs, de quartiers...)
- Les services archives municipales et patrimoine de Boulogne-sur-mer, ville d'art et d'histoire
- Le château musée de la ville de Boulogne-sur-mer
- Le réseau des bibliothèques de Boulogne-sur-mer
- Le conservatoire à rayonnement départemental – musique et danse

- L'école municipale d'art plastique de Boulogne-sur-mer
- Le centre culturel Georges Brassens de Saint-Martin-Boulogne
- Le Château d'Hardelot, centre culturel de l'entente cordiale, équipement départemental

Ces différents établissements et structures, dont la liste n'est pas exhaustive, sont autant de potentiels lieux de diffusion, de rencontre, d'élaboration et de réalisation de gestes philosophiques.

## **Accompagnement**

C'est la collectivité locale, via l'équipe du service Culture qui est l'opérateur de la résidence-mission, en lien étroit avec les autres services municipaux et les partenaires à l'initiative de celle-ci.

Elle a, de ce fait, pour mission :

- l'accompagnement du/de la philosophe retenu(e) afin de le guider dans sa découverte du territoire,
- de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail,
- d'organiser cette résidence avec le concours des structures culturelles, associatives et éducatives ainsi que les établissements scolaires souhaitant s'associer à l'action,
- de faciliter les rencontres avec les groupes de professionnels (1<sup>ère</sup> phase de la résidence-mission),
- d'aider à la réalisation des rencontres et actions (2<sup>ème</sup> phase de la résidence-mission),
- d'assurer la gestion administrative de la résidence (paiement, gestion du budget global ...)

Cadre juridique

Un contrat de résidence spécifiant les engagements respectifs de la ville d'Outreau, opératrice de la résidence-mission et du / de la philosophe accueilli(e) sera signé avant le début de la résidence.

## **4- Pour faire acte de candidature**

Si vous êtes philosophe, français(e) ou étranger(e) parlant le français couramment, désireux(se) d'accompagner les différentes équipes de professionnels du territoire de la ville d'Outreau, dans leur envie de dynamique collective en faveur d'une éducation à la réflexion, à la formulation de concepts, à l'interrogation critique, soyez-en remercié(e).

Il vous suffit alors d'adresser par voie électronique uniquement, avant le 30 novembre 2020, dernier délai, un dossier unique sous format PDF comprenant :

- un courrier de candidature faisant à la fois état d'une bonne compréhension de la mission et de vos motivations, ce courrier gagnant très certainement à évoquer déjà certaines des pistes que vous aimeriez emprunter et développer avec les équipes précitées,
- votre curriculum vitae,

- si cela vous semble pertinent, une liste de différents travaux ou publication.

L'ensemble du dossier est à adresser avant le **20 novembre 2020** par envoi électronique aux adresses suivantes :

Pour Cité Philo : [v.chatenaydolto@gmail.com](mailto:v.chatenaydolto@gmail.com) et [citephilo@wanadoo.fr](mailto:citephilo@wanadoo.fr)

Pour la DRAC Hauts de France : [alice.gradel@culture.gouv.fr](mailto:alice.gradel@culture.gouv.fr)

Pour la Ville d'Outreau : [laurence.fortin.outrou@orange.fr](mailto:laurence.fortin.outrou@orange.fr)

### **Annonce du/de la philosophe retenu(e)**

Un comité d'audition composé de représentants : - de la ville d'Outreau ; - de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Hauts de France ; - de l'éducation nationale premier et second degré - de l'association Cité Philo se réunira mi décembre pour l'étude des candidatures, et organisera un entretien avec chaque candidat présélectionné.

**Le comité sera en mesure d'annoncer le nom du ou de la philosophe retenu(e) au plus tard début janvier 2021.**

### **Pour plus d'information :**

Laurence Fortin, Responsable service Culture de la Ville d'Outreau

Tél : 03 21 30 92 69

Mail : [laurence.fortin.outrou@orange.fr](mailto:laurence.fortin.outrou@orange.fr)

Véronique Chatenay-Dolto, Citéphilo

Mail : [v.chatenaydolto@gmail.com](mailto:v.chatenaydolto@gmail.com)